



## Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole **METIERS DE L'AGRICULTURE** **Option Ruminants ou Grandes Cultures**

AGRICULTURE  
NATURE  
SERVICES

CAPA MA - Niveau 3 - RNCP 40523 - Echéance enregistrement 31/108/2030  
Diplôme du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire

### Objectifs de la formation

- OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 3.**
- Acquérir des compétences dans les différents travaux agricoles en lien avec les productions animales et végétales.
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

### Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage vers un BP REA

Poursuite en apprentissage au Centre de Formation Campus Pyrénées Comminges

### Métiers et activités visés

Ouvrier agricole polyvalent  
Environnement de travail : en extérieur

Se former en apprentissage

### Conditions d'entrée

- Avoir entre 15 ans et 29 ans révolus (15 ans si l'apprenti a terminé sa classe de 3ème).
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

### Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement.  
Présence du référent handicap.

### Organisation de la formation

Durée de la formation : **812h en 2 ans**

#### Modalités d'alternance :

2 années en alternance =

- 23 semaines au CFA
- + 71 semaines en entreprise
- + 10 semaines de congés payés

#### Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.

# Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

## METIERS DE L'AGRICULTURE

100% de réussite  
(résultat 2024)

87% de satisfaction  
(résultat 2024)

### Contenu de la formation

#### Capacités professionnelles et générales:

- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage.
- Réaliser des travaux à la conduite des grandes cultures.
- Réaliser des travaux mécanisés des cultures.
- Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage.
- Réaliser des travaux de suivi des cultures, de l'implantation au conditionnement.
- Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols.
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.
  
- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- Interagir avec son environnement social.

Production animale - Production végétale -  
agroéquipement

Mathématiques appliquées - informatique

Education socio-culturelle - Consommation  
citoyenneté

Expression/communication - environnement  
professionnel -

Retour d'expérience - Techniques de recherche  
d'emploi - EPS - Hygiène santé consommation -  
ouverture culturelle sociale et culturelle

Sauveteur Secouriste au Travail

Pour pré-candidater  
flashez le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :  
[www.campus-pyrenees-comminges.fr](http://www.campus-pyrenees-comminges.fr)

 Campus  
Pyrénées  
Comminges

 MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

 C.F.P.P.A.  
Ariège - Comminges

### Modalités d'évaluation

L'examen se compose de 7 modules obligatoires (écrites, orales et pratiques) en contrôle continu/évaluation finale.

Pour obtenir le diplôme du CAPA, il faut obtenir les 7 épreuves obligatoires.

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

### Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

### Référente administrative :

Angèle Paredes

✉ : 05 61 67 04 60

[ufa.pamiers@educagri.fr](mailto:ufa.pamiers@educagri.fr)

[www.cfppaariegecomminges.fr](http://www.cfppaariegecomminges.fr)

### Référent pédagogique :

Jérôme SCHMITT

07.76.93.06.65

Version 202501

Unité de formation par apprentissage de Pamiers  
Le Cabirol - Route de Belpech - 09100 Pamiers  
✉ 05 61 67 04 60  
[ufa.pamiers@educagri.fr](mailto:ufa.pamiers@educagri.fr)  
[www.cfppaariegecomminges.fr](http://www.cfppaariegecomminges.fr)